

LES NUITS D'AMNESTY

16

LES VANS - AUBENAS

16 AU 23 OCTOBRE 2021

CHORALE
CINÉ-CONCERT
CINÉMA
DOCU-DISCU
EXPOSITIONS
THÉÂTRE-OPÉRA

Informations & Réservations

Tél. : 04 75 37 20 84 ou 06 71 42 20 50

<http://nuitsamnesty119.canalblog.com/>

 Les Nuits d'Amnesty Les Vans - Aubenas

AMNESTY
INTERNATIONAL



MIRLITONS
GRANDES DE RENCONTRE

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ARDÈCHE SUD LES VANS - AUBENAS

04 75 37 20 84

NUITSAMESTY119@GMAIL.COM

Créé en 1961, ce mouvement mondial et indépendant fonde son action sur le respect de tous les droits énoncés dans la

Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans d'autres traités internationaux relatifs aux droits humains. Il se donne pour mission de mener des recherches et des actions visant à prévenir et faire cesser les graves atteintes à l'ensemble de ces droits. Afin de garantir son indépendance et son impartialité, Amnesty International n'accepte aucune subvention ou don des États, des partis politiques. Son fonctionnement et ses actions sont financés par les dons, les cotisations, les legs et donations, les abonnements et la vente de produits et de publications. Amnesty International a profondément évolué. Son champ d'intervention, initialement limité aux prisonniers d'opinion, s'est étendu à l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Ainsi, chaque année, des prisonniers d'opinion sont libérés, des condamnations à mort sont commuées, des tortionnaires sont traduits en justice et des États sont amenés à modifier leurs lois et leurs pratiques. En 1971, la section française est créée. Prix Nobel de la paix en 1977, Amnesty International rassemble aujourd'hui 7.800.000 personnes et compte 58 sections dans plus de 150 pays ou territoires. 400 structures (groupes locaux, antennes jeunes et cercles d'action) militent en France.



MIRLITOONS
GRAINES DE RENCONTRE

LES VANS

09 80 77 10 99

MIRLITOONS@FREE.FR

Sauf à se nier lui-même, l'être humain est tendu vers ailleurs, que ce soit dans le temps, dans l'espace ou à travers ses propres émotions et réflexions.

Cet élan fondamental a produit les plus belles pensées, les plus belles œuvres. L'art et la culture ne transigent pas avec la liberté de création, d'expression, avec la liberté de rencontre et d'échange. Ces convictions fondent l'action artistique de Mirlitoons, compagnie professionnelle créée en 1996. Son rôle permanent, dans toute la diversité des approches, des situations, des moyens matériels, avec toutes les sensibilités, s'inscrit dans la volonté de faire participer chacun à ce mouvement perpétuel sans trouver une seule raison d'en écarter quiconque, de le priver du moindre apport nouveau. Mirlitoons privilégie une création contemporaine abordant des thèmes de société et l'humain avec ses forces et ses fragilités dans son lien à l'autre, à la réalité, à la société. Elle mène des actions de création, de diffusion et de sensibilisation aux arts vivants, qui se déclinent en spectacles (théâtre, clown, conte, musique, lecture à haute voix), clown acteur social, formation et intervention pédagogique (ateliers, stages), programmation culturelle, organisation de festivals et d'événements (seule ou en réseau).

ENFANCE OUBLIÉE, ENFANCE BAFOUÉE ...

QU'EN EST-IL DES DROITS DE L'ENFANT EN FRANCE ET DANS LE MONDE ?

« L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur. »

Déclaration de Genève du 26 septembre 1924, socle de ce qui deviendra, 65 ans plus tard, la Convention Internationale des droits de l'enfant (1989).

Un enfant est un être humain âgé de moins de dix-huit ans. En tant qu'être humain, l'enfant peut se prévaloir de tous les droits garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi que de ceux énoncés par des traités et textes inspirés de cette déclaration. Cependant, parce que les enfants sont en plein développement, parce qu'ils sont des adultes en devenir, parce qu'ils ne peuvent pas se protéger tout seuls, les enfants doivent faire l'objet d'un intérêt particulier et d'une protection spécifique. C'est dans cette optique que des textes proclamant la protection de l'enfant et de ses droits ont été adoptés. Parmi les plus élaborés, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations Unies et ratifiée par la France en 1990, offre une protection spéciale à l'enfant et tient compte de ses besoins spécifiques.

La CIDE est le premier texte international juridiquement contraignant consacrant l'ensemble des droits humains fondamentaux de l'enfant. C'est le seul traité qui articule de façon exhaustive l'indivisibilité et l'interdépendance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Les droits énoncés dans la CIDE se divisent en quatre grandes catégories : les droits à la subsistance, les droits au développement, les droits à la protection, les droits à la participation.

Clôture du Sommet mondial pour les enfants. © UNICEF France.



Droits à la subsistance

> **Article 27** : Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. **Et pourtant** : Chaque jour, plus de 30 000 enfants meurent de causes directement liées à la pauvreté. On estime à environ 120 millions le nombre d'enfants qui vivent dans les rues à travers le monde (30 millions en Afrique, 30 millions en Asie et 60 millions en Amérique du Sud), souvent victimes d'abus de toutes sortes.

Droits au développement

> **Article 29** : Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités. **Et pourtant** : Des millions d'enfants dans le monde, en âge d'aller à l'école, ne sont pas scolarisés. 58 millions n'accèdent pas à l'école primaire et 63 millions sont privés de collège. Même si les disparités se réduisent, les filles sont plus concernées que les garçons.

> **Article 24** : Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Ils s'efforcent de garantir qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services. **Et pourtant** : La situation mondiale de la mortalité infantile est dramatique, puisqu'un enfant meurt toutes les 4 secondes (maladies, drogues, alcool, suicides, etc.).

> **Article 19** : Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié. **Et pourtant** : Actuellement, plus de 130 millions de filles et de femmes auraient subi une mutilation génitale féminine dans le monde et, chaque année, 3 millions de filles risquent de subir le même sort. Les mutilations génitales féminines sont principalement pratiquées en Afrique, dans 28 pays africains, avec plus de 90 millions de filles et de femmes excisées, soit 1 femme sur 3 qui vit avec les conséquences de cette mutilation sexuelle.

> **Article 23** : Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. **Et pourtant** : À travers le monde 150 millions d'enfants souffrent d'un handicap, dont 80 % vivant dans des pays en développement. Le plus souvent, ils n'ont pas accès aux soins appropriés et sont victimes de nombreuses discriminations.

Jeune combattant de 14 ans dans un hôpital au Yémen. © Amnesty International.



Droits à la protection

> **Article 38** : Les États parties s'engagent à respecter et à faire respecter les règles du droit humanitaire international qui leur sont applicables en cas de conflit armé et dont la protection s'étend aux enfants. Les États parties s'abstiennent d'enrôler dans leurs forces armées toute personne n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans. **Et pourtant** : Au cours des dix dernières années, on estime le nombre d'enfants tués à la suite de guerres à environ 10 millions. Aujourd'hui, entre 250 000 et 300 000 enfants combattent dans le monde. Leur recrutement commence dès l'âge de 10 ans.

> **Article 32** : Les États parties prennent toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit. **Et pourtant** : Environ 3000 enfants seraient victimes chaque jour de trafiquants. Les gains issus du trafic humain, en particulier celui des femmes et des enfants, atteindraient jusqu'à 10 milliards de dollars par an selon l'Organisation Internationale des Migrations.

> **Article 32** : Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. **Et pourtant** : Aujourd'hui, près de 250 millions d'enfants travaillent dans le monde, dont plus de 150 millions dans des conditions dangereuses.

Enfants triant du minerai de cobalt, élément indispensable des batteries des appareils électroniques. © Amnesty International.



Droits à la participation

> **Article 12** : Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. **Et pourtant** : Les mariages arrangés et forcés d'enfants constituent des pratiques coutumières préjudiciables à leur santé et encore aujourd'hui, partout dans le monde, de nombreux enfants en sont victimes.

Et ce ne sont que quelques exemples ...

Ces enfants de par le monde, mal nourris, mal scolarisés, exploités, discriminés sont des enfants dont les droits fondamentaux sont bafoués et pour lesquels Amnesty International réclame justice et dignité.

EXPOSITIONS

du 16 au 22 • Centre d'accueil - Les Vans • *Accès libre*
Lundi > vendredi 16h à 19h + Samedi 10h à 13h & 16h à 19h + Dimanche 15h à 17h

samedi 16 • 11 h • Centre d'accueil - Les Vans • *Accès libre*
Inauguration de la 16^e édition & **Vernissage** des expositions avec la participation de la **Chorale du Collège Léonce Vieljeux** des Vans, sous la direction de Marie-Pierre ESMAN.

Espace Amnesty International

Cet espace propose de la documentation sur Amnesty International et les campagnes en cours, ainsi qu'une rencontre avec les membres du groupe local. Des publications, livres, albums, jeux et objets utiles ou de décoration sont également mis à la vente, en soutien au mouvement.

Espace de réservation pour les différents rendez-vous des Nuits d'Amnesty.

Expositions Amnesty International

Les 60 ans d'Amnesty International

Amnesty International a été fondée en 1961 autour de l'idée qu'en unissant leurs forces, de simples citoyennes et citoyens pouvaient faire changer le monde. 60 ans de mobilisation, d'espoir, de victoires ... évoqués ici à partir d'une frise historique.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Cette exposition, réalisée par Amnesty International France, présente la Convention Internationale des Droits de l'Enfant au travers de thèmes choisis : non-discrimination, identité, santé, justice, scolarisation, travail, enfants dans la guerre, migration, citoyenneté.



Exposition artistique

Estelle Darve - peinture, calligraphie

Estelle Darve est entrée en création par la danse, rencontre du corps et de la vie qui y palpite. Puis à 20 ans, elle découvre la calligraphie, amour pour cet art d'une force limpide et dénué d'artifice. Elle l'explore pendant dix ans dans une quête d'harmonie et de pureté. Jusqu'à ce que la peinture s'immisce et qu'une recherche approfondie en découle, qui va au-delà du jaillissement : former l'œil, ouvrir le cœur, déployer l'être pour rencontrer et incarner les forces vives et créatrices, leur laisser la place. Aujourd'hui, elle tente « *d'alchimiser ces deux arts et de relier écriture et peinture dans une même œuvre. Ainsi, la danse des mots devient arabesque sous le pinceau. Les mots du cœur se déposent sur la toile comme un cadeau d'éternité et prennent leur envol pour un voyage fait de silence et de couleurs* ».



Michel Leynaud

"De l'humus à l'humain" - photographie

Michel Leynaud est un passionné de la vie et des secrets qu'elle lui révèle par les images qu'elle lui apporte : « *L'image nous touche. Elle est une porte vers une partie de nous-mêmes. Notre regard sur une photo peut nous conduire à la partie de notre cœur en lien avec la fragilité, la douceur et la sensibilité qu'elle rayonne ; la force, la*

dynamique et toutes les qualités qu'elle transmet ».

"De l'humus à l'humain" est issue d'un long parcours amoureux de photographe "chercheur-cueilleur" et d'une sensibilité poétique en résonance à celle de Pierre Rabhi : « *Humus - humanité - humilité - humidité sont indispensables. Celui qui comprend cela comprend la terre et son magnifique magistère ...* ».

Thanh Violet - céramique, sculpture

Thanh Violet est devenue sculptrice par passion pour cette matière, la terre, l'argile sous toutes ses formes : faïence, grès, ... Elle a une prédilection pour le grès noir de ses personnages qu'elle habille d'engobes de couleur. Elle aime quand ses pièces, qu'elle souhaite toujours empreintes de douceur et appelant la beauté, nous parlent car, elle, elle n'aime pas en parler.

« *Le monde de l'enfance que j'ai longtemps côtoyé, m'émeut. Il m'aide à accéder à l'enfant qui est en vous qui me regardez au travers de mes personnages, et parvenir à vous toucher, vous faire parler, vous comprendre et vous surprendre ...* ».



Écol'expo

Exposition des créations graphiques et plastiques des élèves de l'École primaire publique et du Collège Léonce Vieljeux des Vans.

Chaque année, Les Nuits d'Amnesty accueillent des classes de primaire et de collège pour des visites commentées des expositions.

LA SITUATION DES ENFANTS MIGRANTS EN FRANCE : LE CAS DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

> En préalable à la discussion, un documentaire **Les Enfants de la Jungle**, réalisé par Thomas Dandois et Stéphane Marchetti (2017, 60 mn)

Ils s'appellent Rafi, Salman, Saïd ou Ali et ont tous moins de 18 ans. Ils viennent d'Afghanistan, de Syrie ou du Pakistan d'où ils ont fui la guerre et les combats, seuls, sans leurs parents. Après des mois d'errance, ils se retrouvent bloqués à Calais dans la boue et le froid. Ils sont ainsi plusieurs centaines de mineurs isolés dans la jungle. Leur rêve : rejoindre l'Angleterre. Leurs moyens : grimper dans des containers ou se glisser sur les essieux des remorques, au péril de leur vie. En attendant de retenter leur chance, ils essaient de survivre dans la jungle, la peur au ventre, à la merci d'adultes malveillants et de réseaux criminels. Ni la France, ni la Grande-Bretagne ne semblent vouloir prendre la mesure du danger qui pèse sur « les enfants de la jungle ». Pendant près d'un an et jusqu'au démantèlement final, le film suit le quotidien de ces gamins qui vivent l'enfer dans le nord de la France.



> Après la projection, **Isabelle Jenoc** de la **commission Enfants d'Amnesty International France** abordera la situation en France des enfants migrants particulièrement vulnérables que sont les Mineurs isolés étrangers.

Il y a environ 50 millions d'enfants déplacés dans le monde et 28 millions d'entre eux ont dû fuir leurs pays en raison de conflits. Un réfugié sur trois est un enfant. Parmi ces enfants en situation de migration, nombre d'entre eux voyagent seuls ou sont séparés de leur famille au cours de leur parcours migratoire. Ces enfants sont appelés des mineurs non accompagnés, MNA, ou des mineurs isolés étrangers, MIE. La protection des MIE par les pouvoirs publics s'inscrit dans le cadre posé par la CIDE, dont l'article 20 stipule que « tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'État ». Ainsi, les MIE doivent être

traités de la même manière que le seraient des enfants français se trouvant dans une situation de danger analogue, et doivent donc, comme tous les enfants en danger, être accueillis, pris en charge et protégés par les autorités, tel que cela est prévu tant par le droit du pays où ils se trouvent que par le droit international.

En France, quelle est la situation réelle de ces enfants migrants particulièrement vulnérables que sont les mineurs isolés étrangers ? Qui sont-ils, d'où viennent-ils et pourquoi viennent-ils en France ? Quelles sont les conditions d'accueil de ces enfants, pourquoi autant de mineurs isolés vivent en situation de rue en France ? Quels sont les risques auxquels sont exposés ces enfants vivant à la rue ou dans des campements illégaux. Quel fut l'impact de la pandémie du Covid sur la situation de ces enfants ? ...



THÉÂTRE-OPÉRA

samedi 16 • 21 h • Centre culturel Saint-Sernin
dimanche 17 • 17 h • Salle des fêtes Chambonas

Co-programmation avec le Festival Les Jours de la Dame • 75 mn • Participation : 10 € - 8 € - 5 €

L'HOMME EST BON MAIS LE VEAU EST MEILLEUR

Co-réalisation :

Cie Des Bulles et des Grains – Leda

Atomica Musique – Leda Atomica 07

Mise en scène :

Marie Démon & Jacques Germain

Théâtre-opéra

en 10 rounds et 18 chants

**pour 10 chant-acteurs
et musiciens**

**d'après « Le petit Mahagonny »
de Bertolt Brecht**

Mahagonny, image délirante d'une métropole bâtie au milieu de nulle part, à la fois Babylone et Las Vegas. Mahagonny, lieu de plaisir créé de toutes pièces en plein désert par des criminels poursuivis par la police. Mahagonny, ville piège, appât pour les chercheurs d'or de la région qui s'y ruinent. Pour tout ceux qui en payent le prix, Mahagonny dispense tous les plaisirs : jeu,

amour, frissons de tout genre ... Profiter, jouir, jeter et mourir. Qu'advienne le déluge, pourvu qu'on ait trouvé l'ivresse. Le déclin de Mahagonny et sa précipitation dans le chaos sont inéluctables.



Incroyable vision prophétique que celle de Bertolt Brecht associé à Kurt Weill, qui dès 1927 anticipent la marche de l'histoire. Jazz et cabaret singent la fuite d'un monde désormais aveugle sur lui-même, trop concentré sur ses recettes immédiates. L'histoire est racontée par un partage de chansons et de textes dans lesquels sont exposés les rapports de domination qui régissent la société. « Les artistes ici sont les meilleurs du monde et comme ils sont peu nombreux, ils joueront tous les rôles », capables de faire rire, car « un théâtre où on ne rit pas est un théâtre dont on doit rire » en pointant ce qui ne tourne pas rond et les révolte. Ils s'adressent à un large public, font éclater l'espace scénique traditionnel et selon la devise de Eisler : prennent parti en chantant !

Le 16 octobre, entre **DOCU-DISCU** et **THÉÂTRE-OPÉRA** >

REPAS POSSIBLE au tarif de 10 € (boissons en sus).

RÉSERVATION jusqu'au 14 octobre à 12 h au 06 71 42 20 50.

mercredi 20 • 14 h 30 • Cinéma Le Navire Aubenas

WARDI

Film d'animation familial à partir de 9 ans • 80 mn • Réalisation Mats Grorud • Avec Pauline Ziade, Aïssa Maïga, Saïd Amadis

Beyrouth - Liban, aujourd'hui. Wardi, jeune Palestinienne de 11 ans, vit avec toute sa famille dans le camp de réfugiés où elle est née. 150 000 Palestiniens y vivent dans l'attente d'un retour sur leur terre ancestrale annexée par Israël. Sidi, son arrière-grand-père adoré, fut l'un des premiers à s'y installer après avoir été chassé de son village en 1948. Le jour où Sidi lui confie la clé de son ancienne maison en Galilée, Wardi craint qu'il ait perdu l'espoir d'y retourner un jour. Mais comment chaque membre de la famille peut-il aider à sa façon la petite fille à renouer avec cet espoir ?

Mats Grorud raconte, aux enfants et aux adultes, l'histoire de ces exilés en employant l'animation. Ses petites marionnettes représentent le présent tandis que l'animation 2D sert de repère au passé. Dans cette seconde technique, le cinéaste évoque l'exode et l'arrivée du grand-père de Wardi dans le camp et les massacres dans les camps de Sabra et Chatila au début des années 80. C'est un film initiatique qui présente un pays et une communauté tout en créant un lien entre deux générations. Un film d'animation sur la guerre réussi car il livre un message de mémoire tout en étant accessible à un large public.



mercredi 20 • 20 h 30 • Cinéma Le Navire Aubenas

jeudi 21 • 20 h 30 • Cinéma Vivans Les Vans

DES RÊVES SANS ÉTOILES

Documentaire • 76 mn • Réalisation Mehrdad Oskoui

Meurtre, toxicomanie, vols de voitures, fugue : ce sont quelques-uns des crimes et délits commis par les adolescentes détenues dans un centre de détention et de réhabilitation pour mineurs, à Téhéran. Leur vie s'écoule au gré des rires, de l'ennui, des chants et de la mélancolie. Elles disent leur désir profond de revenir à une vie normale, leur soif de liberté, mais aussi la peur de ce qui les attend quand elles sortiront.

Le cinéaste Mehrdad Oskoui filme avec une grande proximité et beaucoup d'empathie, l'atmosphère et l'humeur de ces jeunes filles désabusées. « Il m'a fallu batailler 7 ans (...). Mais je ne voulais pas que ces

jeunes délinquantes nous restent invisibles et j'espère que mon film pourra contribuer à changer le point de vue du public sur elles. »

CINÉ-CONCERT

samedi 23 • 15 h • Cinéma Vivans Les Vans

Spectacle familial à partir de 2 ans • 60 mn + Goûter • Participation : 7 € - 5 €

THE SNOWMAN (LE BONHOMME DE NEIGE)

Cie Des Bulles et des Grains –

Ensemble FABRIA :

Géraldine Chemin, flûte traversière

Estelle Harbulot, violon

Clara Saussac, piano

Prélude musical « Pièces instrumentales choisies »
Interlude « Goûter offert »
Ciné-concert

The Snowman, film d'animation britannique réalisé en 1982 par Dianne Jackson et librement adapté de l'album éponyme de Raymond Briggs, est un chef-d'œuvre du cinéma d'animation. Dessiné au pastel, sans aucun dialogue, tout est gestuel, expression, ce qui donne encore plus de force à l'histoire :

Pendant l'hiver, un petit garçon façonne un bonhomme de neige. La nuit, alors qu'il se lève, descend l'escalier et sort de la maison à l'insu de ses parents, il découvre que son bonhomme de neige a pris vie ...

La musique composée par Howard Blake, à l'origine pour un orchestre et un narrateur, reste son plus grand succès. Elle a été arrangée par et pour les trois musiciennes de l'Ensemble FABRIA qui interprète ce ciné-concert et son prélude musical « Pièces instrumentales choisies ».

La Compagnie Des Bulles & des Grains présente



Les Nuits d'Amnesty remercient

les bénévoles et artistes participants

Didier Mazellier de l'atelier d'images Noir Cambouis - Les Vans pour les « créations vitrines »

les communes de Chambonas, Les Vans et Saint-Sernin pour les prêts logistiques

Le Navire et Vivans, cinémas partenaires



Les Nuits d'Amnesty remercient également

les donateurs qui ont souhaité rester anonymes
les entreprises et commerces pour leur soutien

AFDB Peinture Volets et rideaux 04 75 94 94 83 **AGENCE TEISSIER** Immobilier 04 75 37 21 14 **À L'OUEST DE TON**
SUD Jeux & jouets 07 50 31 51 28 - 07 50 86 81 70 **AMBULANCES HENOCQ** Transport sanitaire 04 75 37 24 90
ARCHIPEL Artisanat local et d'ailleurs 06 12 32 61 26 **ATELIER JEUX DE LIN** Tapisserie Objets Décoration 04 75 89 73 63
..... **ATELIER PLURIEL** Reprographie Mise en page 04 75 94 95 61 **AU PIED DES VANS** Chaussures & accessoires
éco-responsables 06 70 23 11 74 **AVIVA** Assurances 04 75 37 23 88 **AXA** Agent général d'assurances 04 75 37 23 34
..... **BALTHAZAR** Gloupier 04 75 37 31 51 **BAZARLAND** Équipement de la maison & de la personne 04 75 38 71 27
..... **BIJOUTIER HORLOGER THOMAS** artisan 04 75 88 52 90 **BIO BAOBAB** Épicerie diététique & biologique
04 75 37 26 41 **BIOCOOP LES P'TITS LOUBIO** Alimentation biologique & écoproduits 04 75 94 27 22 **BOUCHERIE**
CHARCUTERIE SUCHET 04 75 37 22 60 **CAFÉ BAYÉ** Torréfaction Vente 06 32 68 70 84 **CAMPAGNE EN VILLE**
Fleuriste 04 75 38 00 86 **CARPE DIEM** Produits naturels Aromathérapie Gemmothérapie 06 28 04 81 71 **CATILEBA**
Pressing écologique 06 76 68 13 02 **CAVEAU TERRA VINO** Caviste 04 75 94 15 10 **CAVE VINS SUR VANS** Cave
à vins & spiritueux 04 75 88 56 46 **CÉVENÀVELO** Réparation Vente de cycles 06 47 34 97 62 **CHEZ ALEXSANDRA**
Boulangerie Pâtisserie 04 75 37 36 73 **COIFFURE CELLIER** Mixte 04 75 37 35 55 **CONNEXION** Hifi TV Vidéo
Ménager 04 75 94 98 00 **COOP AUX BOIS** Menuiserie Agencement Raboterie 04 75 37 33 81 **CORDONNERIE**
À L'ANCIENNE Couture à façon Reproduction clé Plastification Gravure 04 75 37 36 07 **ESPACE COLORATIF** Coiffure
mixte 04 75 88 20 10 **GARAGE DU MIDI** Garagiste 04 75 37 22 39 **GARAGE JOUVE DIDIER** Agent Peugeot
04 75 88 52 97 **GARAGE RENAULT** Garagiste 04 75 37 21 19 **HÔTEL DES OLIVIER** Hôtellerie 04 75 38 47 65
..... **INGE DE JONGE** Créatrice vêtements 07 60 36 12 01 **JOSY PRIMEURS** Épicerie Fruits Légumes 04 75 37 26 50
..... **KOYAL** Restaurant 04 75 87 24 19 **L'INDUS BAR CAFÉ** Débit de boissons 06 60 91 66 31 **L'OLIVER DE**
VINCENT Huile d'olive Tapenade 06 21 35 60 47 **LA DOLCE VITA** Restaurant Pizzeria 09 82 60 54 18 **LA FEUILLE**
DE CHOU Restaurant 04 75 88 51 12 **LA FROMAGERIE VANSÉENNE** Crèmerie Fromagerie 04 75 38 79 14
LA MIE D'AILLEURS Boulangerie Pâtisserie 09 70 92 97 59 **LA PETITE BOULANGE** Boulangerie 04 75 37 20 87
LA RÉCRÉ Restaurant Pizzeria 04 75 37 94 95 **LA SMALA ÉPICEZ TOUT** Épices & fruits secs 07 52 03 73 40
LA TRIBU Commerce de détail 06 46 63 48 80 **LA VIE EN ROSES** Fleuriste 04 75 37 34 44 **LA ZIZANIE** Papeterie
Librairie 04 75 94 90 77 **LE CAFÉ DU MIDI** Café Glacier Salon de thé 06 37 14 89 74 **LE DARDAILLON** Café Restaurant
07 50 66 92 22 **LE LOCAL** Restauration rapide 04 75 37 13 66 **LE PANIER DES COULEURS** Fruits & légumes
06 70 23 66 36 **LE PASSAGE** Boutique Concept Store Décoration Prêt-à-porter Bijoux 06 46 66 41 56 **LE SERRE DE BAR**
Bar Café 04 75 37 71 55 & 07 81 61 87 52 **LES VANS COMBUSTIBLES** Fioul domestique Charbon Sable 04 75 37 24 97
LIBRAIRIE LA BELLE HOURSETTE Librairie 04 75 37 23 50 **LOU PICOURET** Restaurant Traiteur 04 75 88 67 51
MAISON BROCHE Boucherie Charcuterie 04 75 37 23 06 **MARCHÉ DES GOURMANDISES** Boulangerie Pâtisserie
04 75 37 21 34 **MIRLITONS - GRAINES DE RENCONTRES** Spectacles vivants & Événementiels 09 80 77 10 99
MOCO Bar Salon de thé Glacier 06 01 10 39 71 **MOULIN À HUILE D'OLIVE FROMENT** Fabrication huile d'olive
04 75 37 34 88 **NATALIE COOKING** Cuisine indonésienne 06 77 90 15 87 **NULLE PART AILLEURS** Prêt-à-
porter Accessoires 06 25 01 05 24 **PIZZA DES 4 COINS** Pizzas à emporter 06 52 11 85 70 **PIZZA LAND** Pizzeria
09 63 56 92 29 **POMPES FUNÈBRES LAGANIER** 04 75 37 31 11 **RESTAURANT L'OLIVIER DE PAÏOLIVE**
04 75 37 33 33 **RESTAURANT LE GRANGOUSIER** 04 75 94 90 86 **RESTAURANT LE MELTING POT**
04 75 94 38 75 **SALON DE THÉ LA FONTAINE** **SIMPLES SAVEURS** Produits de soins naturels Huiles essentielles
Thés-tisanes-café 04 75 94 93 44 **SUPER U** Supermarché 04 75 37 23 03 **TARDIEUSPORTS** Articles de sports
04 75 37 32 13 **TERRE DE SIENNE** Literie Cadeaux 04 75 94 91 09 **THIMOTINA LABINETTE** Couturière créatrice
06 81 22 34 93 **TONY INFORMATIQUE** Dépannage & Vente informatique 07 78 25 57 98 **TRAITEUR AU GOURMET**
Traiteur & Événementiel 04 75 37 21 37 **VISION PLUS** Optique 04 75 94 26 18 **VITAMINE** Prêt-à-porter 04 75 94 97 49

LES DROITS HUMAINS SOUS LES PROJECTEURS

Comme chaque année, depuis 2005, le groupe local Amnesty International Ardèche Sud et Mirlitoons organisent Les Nuits d'Amnesty. Grâce à la collaboration d'artistes et l'appui de nombreux partenaires, cet événement festif place les droits humains sur les devants de la scène. Les Nuits d'Amnesty souhaitent sensibiliser le grand public aux actions d'Amnesty International pour lutter contre les violations des droits humains et mettre en lumière le travail considérable des bénévoles qui œuvrent continuellement pour faire avancer cette lutte dans le monde, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Les Nuits d'Amnesty vous invitent à faire un geste concret en faveur des droits humains en participant à cette seizième édition.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER ...

INAUGURATION & VERNISSAGE

SAMEDI 16 - 11 h - Centre d'accueil Les Vans

EXPOSITIONS & ESPACE DE DOCUMENTATION

DU 16 AU 22 - Centre d'accueil Les Vans

Lundi au vendredi 16 h à 19 h + Samedi 10 h à 13 h & 16 h à 19 h + Dimanche 15 h à 17 h

Docu-DISCU « LA SITUATION DES ENFANTS MIGRANTS EN FRANCE », documentaire & échanges

SAMEDI 16 - 16 h - Centre culturel Saint-Sernin

SPECTACLE « L'HOMME EST BON MAIS LE VEAU EST MEILLEUR », théâtre-opéra

SAMEDI 16 - 21 h - Centre culturel Saint-Sernin

DIMANCHE 17 - 17 h - Salle des fêtes Chambonas

CINÉMA « WARDI », film d'animation familial

MERCREDI 20 - 14 h 30 - Cinéma Le Navire Aubenas

CINÉMA « DES RÊVES SANS ÉTOILES », documentaire

MERCREDI 20 - 20 h 30 - Cinéma Le Navire Aubenas

JEUDI 21 - 20 h 30 - Cinéma Vivans Les Vans

SPECTACLE « THE SNOWMAN », ciné-concert familial

SAMEDI 23 - 15 h - Cinéma Vivans Les Vans